



Bien Sûr.

V. ref.: _____ N. Ref.: _____ Rapport N°: 34113031814

Bureau Technique Verbrugghen asbl www.btvcontrol.be

- BTV Antwerpen Tél. 03 216 28 90 btv.antwerpen@btvcontrol.be
- BTV Brabant-Wallon Tél. 081 65 84 59 btv.brabantwallon@btvcontrol.be
- BTV Bruxelles Tél. 02 230 81 82 btv.brussel@btvcontrol.be
- BTV Hainaut Tél. 064 33 64 55 btv.hainaut@btvcontrol.be
- BTV Liège Tél. 04 253 19 72 btv.liege@btvcontrol.be
- BTV Limburg Tél. 011 42 18 34 btv.limburg@btvcontrol.be
- BTV Namur / Luxembourg Tél. 083 21 35 27 btv.namur@btvcontrol.be
- BTV Oost-Vlaanderen Tél. 09 252 45 45 btv.oostvlaanderen@btvcontrol.be
- BTV Vlaams-Brabant Tél. 016 63 47 45 btv.vlaamsbrabant@btvcontrol.be
- BTV West-Vlaanderen Tél. 056 70 54 05 btv.westvlaanderen@btvcontrol.be

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : Rue des Pêcheurs, 06

Jupille 4020

PROPRIETAIRE : _____

Adresse : _____

DEMANDEUR : Jdom

Adresse : _____

INSTALLATEUR : Jdom

Adresse : _____

TVA ou CI : _____

EAN: _____
Ref.: _____ Compteur n°: 54444523
Index : _____

DESCRIPTION GENERALE, CARACTERISTIQUES, RECHERCHE ET MESURES:

Date du contrôle : 18/05/2015 Type de contrôle : examen de conformité - premier contrôle - visite de contrôle suivant:

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.4.12.2012) (RGPT art.262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - Vente d'habitation ; Type locaux : habitation

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86

Raccordement : Tension 230 V Protection raccordement 60 A

Câble aliment, tableau. princ. : 4 X 10 mm² Inter.gén. : type 3000A/63A

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term. : 12 ; RA : 20 Ohm; RI tot >10 MOhm

Facteurs d'influences externes: _____

DESCRIPTION: voir schémas en Annexe

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : Néant

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE	
Vu le :	18/05/2015
le responsable du distributeur	
nom :	
signature :	

CONCLUSION

1. L'installation est **conforme**. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 18/05/2015 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

2. L'installation n'est **pas conforme**

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est **pas conforme**. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le : _____.

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : VOIR VERSO.

L'agent visiteur, 34113031814

pour Le Directeur,



* VERSLAG - RAPPORT *



Siège social: Rue Neerveld 109, boîte 6, B-1200 Bruxelles



Bien Sûr.

Bureau Technique Verbrugghen asbl www.btvcontrol.be

- BTV Antwerpen Tél. 03 216 28 90 btv.antwerpen@btvcontrol.be
- BTV Brabant-Wallon Tél. 081 65 84 59 btv.brabantwallon@btvcontrol.be
- BTV Bruxelles Tél. 02 230 81 82 btv.brussel@btvcontrol.be
- BTV Hainaut Tél. 064 33 64 55 btv.hainaut@btvcontrol.be
- BTV Liège Tél. 04 253 19 72 btv.liège@btvcontrol.be
- BTV Limburg Tél. 011 42 18 34 btv.limburg@btvcontrol.be
- BTV Namur / Luxembourg Tél. 083 21 35 27 btv.namur@btvcontrol.be
- BTV Oost-Vlaanderen Tél. 09 252 45 45 btv.oostvlaanderen@btvcontrol.be
- BTV Vlaams-Brabant Tél. 016 63 47 45 btv.vlaamsbrabant@btvcontrol.be
- BTV West-Vlaanderen Tél. 056 70 54 05 btv.westvlaanderen@btvcontrol.be

EAN: _____
 Ref.: _____ Compteur n°. 54444523
 Index : _____

V. ref.: _____ N. Ref.: _____ Rapport N°: 34415031811

**PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
 INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION**

ADRESSE DE L'INSTALLATION : Rue des Pêcheurs, 06

Jupille 4020

PROPRIETAIRE : _____

Adresse : _____

DEMANDEUR : idem

Adresse : _____

INSTALLATEUR : idem

Adresse : _____

TVA ou CI : _____

DESCRIPTION GENERALE, CARACTERISTIQUES, RECHERCHE ET MESURES:

Date du contrôle : 18/05/2015 Type de contrôle : examen de conformité - premier contrôle - visite de contrôle suivant:

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.4.12.2012) (RGPT art.262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - Vente d'habitation ; Type locaux : habitation

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86

Raccordement : Tension 230 V Protection raccordement 60 A

Câble aliment, tableau. princ. : 4 X 10 mm² Inter.gén. : type 300mA/63A

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term. : 12 ; RA : 20 Ohm; RI tot >10 MOhm

Facteurs d'influences externes: _____

DESCRIPTION: voir schémas en Annexe

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : Néant

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le : _____

le responsable du distributeur

nom : _____

signature : _____

CONCLUSION 1. L'installation est **conforme**. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 18/05/2015 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

2. L'installation n'est **pas conforme**

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est **pas conforme**. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le : _____

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : VOIR VERSO.

L'agent visiteur, 3441/MACHUERE
 (N°, nom, signature)



pour Le Directeur,



Siège social: Rue Neerveld 109, boîte 6, B-1200 Bruxelles